La Liberté ou la Mort.

MOGUE

DÉNONCÉ

Par la Société populaire de Tours, à la Convention Nationale et à toutes les Sociétés populaires.

Tant que nous n'avons été attaqués que dans notre énergie révolutionnaire ; tant qu'on nous a accusés de modérantisme, même de fédéralisme, nous avons repoussé par le mépris ces absurdes inculpations, suffisamment démenties par tout ce que nous avons fait pour la liberté, pour le maintien, pour l'unité et l'indivisibilité de la République ; mais quand un vil imposteur vient nous calomnier jusques dans le sanctuaire des loix ; quand la Tribune nationale a retenti de ces mots

Cue
FRC
5553

MdW 10148

affreux : » La commune de Tours étoit » le foyer d'une conjuration qui ne ten- » doit à rien moins qu'à livrer aux bri- » gands le passage de la Loire ; « (1) c'est alors qu'une juste indignation a pénétré nos ames, et que nous avons cru devoir appeler toute la sévérité des loix sur l'infame calomniateur qui n'a pas craint de nous confondre avec de vils brigands. Quoi ! il y auroit eu dans nos murs des hommes capables de concevoir l'horrible projet de les livrer aux satellites des rois ; et les autorités constituées seroient restées muettes ! et la Société populaire n'auroit pas connu, n'auroit pas déjoué ces complots liberticides ! et celui qui après un espace de trois mois prétend

(1) Cette phrase est extraite d'un discours prononcé par Mogue, Commissaire du Comité de salut public, à la barre de la Convention ; discours qui n'est qu'un tissu de faussetés et de calomnies inventées par cet intrigant, pour tâcher de colorer l'arrestation des citoyens Texier et Clement, Administrateurs du Département d'Indre et Loire, qu'il avoit fait dénoncer par la section de Bondi, comme l'ayant quittée pour se soustraire à sa surveillance, malgré que ces deux patriotes n'ayent pas habité Paris depuis la révolution.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

que ces complots ont existé, n'auroit pas fait tomber les têtes coupables sous le fer vengeur du peuple ! Non, on ne le croira jamais, et la calomnie seule est capable d'un tel excès d'absurdité.

Représentans du peuple, vous les avez entendues ces paroles horribles qui ont retenti jusqu'au fond du cœur de tous nos concitoyens ; vous les avez entendues, et vous ne serez pas insensibles à l'outrage sanglant fait à des républicains qui depuis cinq ans n'ont eu d'autre sentiment que celui de la liberté.

Mogue, commissaire envoyé dans notre Commune par le Comité de salut public ; Mogue, qui, sentant l'inutilité de sa mission, dans un pays tranquille, n'a rien épargné pour diviser ici les patriotes, et pour troubler notre Société populaire ; Mogue, dont les infames manœuvres ont extorqué au Comité de Sûreté générale un ordre pour traduire à Paris deux de nos républicains qui viennent d'obtenir une justice complette ; Mogue enfin, est celui qui nous a si abominablement calomniés à votre séance du 4 Ventôse.

Tous les patriotes de Tours en demandent vengeance ; ils ne peuvent supporter l'idée qu'un seul citoyen dans la République puisse croire qu'ils ayent voulu se livrer aux brigands que les premiers ils ont combattus ; ni que le Département d'Indre et Loire, qui deux fois a servi de barrière à leurs ravages, ait voulu aggrandir le territoire de la Vendée. Réprésentans du peuple, vous ne refuserez pas à une Commune entière, qui, nous osons le dire, a bien mérité de son pays, vous ne lui refuserez pas une justice qu'auroit droit d'attendre tout citoyen calomnié dans son honneur et dans son patriotisme. Investissez, soit un Tribunal quelconque, soit l'un de vos Comités, de la recherche des coupables, et que le calomniateur ou les contre-révolutionnaires subissent la peine qu'ils auront méritée.

Il n'est que trop vrai qu'un systême de désorganisation s'ourdit pour diviser, pour emprisonner, pour décourager les patriotes, si pourtant les patriotes étoient capables de découragement. Delà ces arrestations contre lesquelles réclament tant de Communes de la République ; delà

ces calomnies répandues avec profusion contre celles qui se sont dévouées avec le plus d'énergie à la cause de la liberté. Il n'est point de forme que ne revête l'aristocratie, point de couleurs qu'elle n'emprunte ; mais les échasses révolutionnaires de tous les faux patriotes ne nous en imposeront pas, et la fin des Vergniaux, des Carra, des Manuel, des Brissot, et de tant d'autres scélérats, nous répond assez du sort qui attend tous ceux qui ne veulent pas la liberté pour le peuple.

Oui, Citoyens Représentans, nous avons gémi de voir sans cesse dénaturer, empoisonner tout ce que nous dictoit le plus pur intérêt de la République : mais la réputation de patriotisme dont sont environnés quelques-uns de nos accusateurs, ne nous épouvante point, et fermes dans nos principes nous continuerons de parcourir notre carrière révolutionnaire, bien convaincus que ceux qui affectent de ne pas nous croire les amis de la liberté, en sont eux-mêmes les secrets ennemis : autrement, n'eussent-ils pas cherché à nous convaincre par des explications fraternelles, loin de nous décrier par des

imputations haineuses ; n'eussent-ils pas fait tout rapporter au grand intérêt commun, loin d'écouter des vengeances personnelles. Et dans quel tems ces calomnies ont-elles été dirigées contre nous avec le plus de complaisance ; c'est quand notre territoire étoit menacé d'une invasion, et qu'il importoit sans doute aux projets des amis de la royauté, de persuader aux brigands qu'ils trouveroient chez nous des bras disposés à les servir : mais ces brigands mieux instruits de nos véritables dispositions, malgré l'attrait de magasins immenses, d'une manufacture de poudre, objet de leur convoitise, (2)

(2) Dans l'instant où la commune de Tours étoit le plus vivement menacée par les brigands, on y guillotinoit un de leurs espions. C'est par ces espions que nous avons sçu qu'ils auroient bien voulu s'emparer de la manufacture des poudres du Ripault, mais qu'ils comptoient sur une trop vigoureuse résistance. Au reste, Pochol, Guimberteau, Ichon, et Levasseur lui-même, peuvent rendre compte de notre attitude dans ces circonstances, pendant lesquelles aucune séance de la société populaire ne se termina sans le serment de nous ensevelir sous les ruines de la commune, plutôt que de la voir devenir la proie des brigands. Levasseur n'a pas oublié, sans doute, qu'il

ont su qu'ils ne pourroient s'en frayer le chemin que sur nos cadavres.

C'est ici le lieu de retracer ce qu'a fait pour la liberté, cette Commune tant calomniée; cette Commune qui, contente de travailler dans le silence à l'affermissement de la République, n'a jamais pensé que la publicité pût ajouter aucun éclat à ses services. En effet, qu'on la considère attentivement depuis l'époque glorieuse de la révolution, et que l'on dise si jamais l'aristocratie y a levé la tête, même dans les momens où elle concevoit les plus affreuses espérances! qu'on cite un mouvement contre-révolutionnaire à réprimer, un complot liberticide à déjouer, un royaliste à punir.

---

prêta ce serment avec nous, quand pleurant sur l'invasion de la commune du Mans, son pays, il nous promettoit d'adopter la nôtre, si nous soutenions l'énergie que nous faisions paroître.

Quand la générale battit, pas un citoyen ne resta sans prendre les armes : Les administrateurs, les officiers municipaux étoient à leur bataillon, revêtus de leurs décorations. La Commission militaire fit établir la guillotine, et une proclamation annonça solemnellement la peine de mort contre ceux qui parleroient de se rendre ou de capituler.

Tandis que le nord et le midi conjuroient la division, c'est-à-dire la perte de la République; tandis que la Vendée tentoit de relever le trône et les autels abbatus; nous, également ennemis de la royauté et du fédéralisme, nous foulions aux pieds, nous réduisions en cendres cette liqueur superstitieuse qui servit à oindre les tyrans, (3) et nous interdisions le passage aux bataillons armés pour la cause de la Gironde et du Calvados; (4) nous osions conspuer Carra, qui (5) nous proposoit la force départementale; nous faisions ar-

(3) Le 30 septembre 1792, nous avons proclamé la République, et brûlé la ci-devant sainte ampoule qui sacra le tiran Henri quatre.

(4) Un arrêté du département porte que le passage et l'étape seront refusés, sur son territoire, à toutes les troupes qui ne marcheroient pas en vertu d'ordres légaux.

(5) Le 8 juin 1793, Carra proposa en séance publique du département, la force départementale. Cette proposition fut reçue avec l'indignation qu'elle devoit inspirer. Ce traître demanda qu'il n'en fût pas fait mention au procès-verbal, mais l'administration arrêta que le fait y seroit consigné; et l'extrait en a été envoyé au comité de salut public.

rêter Quetineau (6) qu'il protégeoit ouvertement, après qu'il eut livré la place de Thouars et trois mille de nos frères, qu'il rendit la proie des brigands. Quelles Communes ont, avant nous, célébré l'abolition de la tyrannie ; provoqué la mort du tyran ; applaudi à la salutaire insurrection du 31 Mai (7) ; sollicité la punition des conspirateurs ; appelé le glaive de la loi sur l'infâme compagne de l'infâme Capet ; érigé les repaires de la superstition en temples de la Raison ; versé dans le trésor national les riches dépouilles du fanatisme (8) ? En un mot, que l'on récapitule toutes les crises mémorables de

---

(6) Ce sont deux Commissaires du département d'Indre et Loire qui ont fait arrêter ce général ; c'est le comité de surveillance de Tours, qui y avoit fait mettre en arrestation la femme Quetineau, que Carra vint faire élargir, et qu'il emmena dans sa voiture.

(7) Le Département d'Indre et Loire a été le second qui ait adhéré à la révolution du 31 mai ; et dès le 9 avril, la société avoit, par une adresse, demandé la tête des 22 conspirateurs.

(8) Le fanatisme, le culte, les églises, ont été détruits chez nous, sans la moindre secousse. La commune de Tours, seule, a déposé sur l'autel de la patrie,

notre révolution, et l'on verra si jamais nous avons été en retard, si souvent même nous n'avons pas été au-devant des grandes mesures qui ont sauvé la Patrie déchirée de toutes parts (9). Long-tems avant la loi du 26 Août 1792, nous avions incarcéré les prêtres fanatiques ; long-tems avant la loi, nous avions mis en arrestation tous les gens suspects et tous les parens d'émigrés ; enfin, ne trouvant pour la déportation des prêtres plus que sexagénaires, d'autre loi que celle *du salut du peuple*, nous avons purgé notre territoire de ces monstres (10). En 1791, le fanatisme avoit voulu s'ériger un temple sous l'égide d'une loi désastreuse ; mais

---

plus de 2,200 marcs d'argent, et nous consacrions un temple à la raison, le 10 frimaire, à l'époque où les brigands annonçoient le dessein de passer la Loire à Tours.

(9) Quand Lafayette menaçoit de tourner son armée sur Paris, la Société populaire de Tours demandoit déjà qu'on fît tomber la tête de ce traître.

(10) Au mois de mars 1793, les patriotes de Tours, usant du bénéfice du décret du 26 août, demandèrent la déportation de 171 prêtres, dont la plus grande partie a en effet été déportée.

le peuple de Tours en eut bientôt fait justice, et là se montrant déjà à la hauteur, dans quelques heures, prêtres, autels, églises, tout fut dispersé, tout fut détruit.

En Novembre 1792, quand les premiers troubles éclattoient à Bressuire, et jettoient déjà les fondemens de la Vendée, les citoyens d'Indre et Loire s'y portèrent avec assez de rapidité pour concourir à les appaiser dans leur naissance; et si l'on eût écouté nos observations sur ce feu mal éteint; si l'on eût partagé nos sollicitudes, ou pour mieux dire, si la Convention n'eût pas alors été maîtrisée, et le ministère gangrené par le rolandisme et le fédéralisme, nous eussions contribué à épargner à la République un des plus grands fléaux dont elle ait eu à gémir, et dont la plaie ne sera de longtems cicatrisée.

Quand cette guerre affreuse se renouvella à l'époque et à l'occasion du recrutement des 300,000 hommes, vingt mille de nos concitoyens se porterent à Angers au premier signal, bien déterminés à se battre; et certes, ils ont fait un grand mal à la Patrie, ceux qui les renvoyèrent

dans leurs foyers, sous prétexte qu'on n'avoit pas de vivres.

Les progrès de la révolte s'étant accrus avec une rapidité effrayante, on sentit enfin la nécessité d'envoyer des forces : elles arrivèrent, mais dénuées de tout. La Commune de Tours étoit le point de réunion : allez à Tours, disoit-on aux bataillons, vous trouverez tout ce qu'il vous faut; et Tours étoit sans Commissaires des Guerres, sans magasins ; pas le moindre objet d'équipement n'y avoit été envoyé : en un mot les choses en étoient au point qu'on ne nous avertissoit même pas de l'arrivée des troupes, et encore moins de leurs besoins : cependant tout fut mis en usage, chacun redoubla de zèle et d'activité ; nous n'envisageâmes que le salut de la Patrie, et nous avons eu la douce satisfaction de voir que rien n'a manqué à nos frères, malgré qu'on ne nous ait rien envoyé, ni donné les ordres de rien faire confectionner. On ne nous en a pas su de gré ; cela n'est pas étonnant ; mais ce qui l'est, c'est qu'on ne nous ait pas encore fait un crime de cette salutaire prévoyance.

Témoins des déroutes de Saumur et de Coron, témoins des dilapidations, des excès de tous les genres, comment aurions-nous gardé le silence ? Comment n'aurions-nous pas épanché les justes craintes que nous avions de voir s'éterniser une guerre si désastreuse ? Nous l'avons fait avec la franchise, peut-être avec l'aspérité qui caractérisent des hommes libres, des hommes que tout allarme quand il s'agit du salut public : nous n'avons cessé de parler, que quand nous avons cessé de craindre. Si nous n'avions trouvé que des hommes dominés, comme nous, de l'unique amour de la Patrie, ils nous eussent su quelque gré de notre inquiète surveillance ; mais ils n'ont pu nous pardonner d'utiles, de grandes vérités, parce qu'ils n'étoient pas républicains comme nous. Et quand il seroit vrài que nous nous serions trompés quelquefois, le motif de nos erreurs ne seroit-il pas digne d'éloge ? Les Sociétés populaires, qui ne sont que le Peuple, n'ont-elles donc pas le droit d'errer sur les personnes, même sur les choses, quand leurs dénonciations sont marquées au coin de

la bonne foi, et qu'elles tendent à redoubler la vigilance des patriotes, à tenir leurs yeux ouverts sur les abus venus et à venir, en un mot, à ranimer l'action du gouvernement que tant de gens sont intéressés à entraver ?

Voilà ce que nous n'avons cessé de faire, et voilà ce qui nous a valu tant d'injures, tant de calomnies gratuites : mais les malheurs de la Vendée ne nous justifient que trop ; mais le burin de l'histoire fera justice de ceux qui auront trahi la vérité. Et nous aussi nous transmettrons à la postérité des événemens auxquels nous avons pris une part si active ; et malheur à ceux qui auront voulu cacher des fautes par des fautes plus graves encore, qui ont coûté tant de sang à la République.

Mais bornons ici cette digression apologétique qui nous est arrachée par dix-huit mois d'impostures et de calomnies, et qui ne nous feroient pas aujourd'hui élever la voix, si nous ne craignions qu'un plus long silence ne devînt funeste au salut commun, et si nous n'étions persuadés que le tableau fidèle de notre con-

duite révolutionnaire, comparé avec les reproches qui nous sont faits, donnera à tous les vrais républicains la juste mesure du patriotisme de ceux qui ont pris à tâche de nous décrier. Laissons faire le tems, c'est un grand maître, sur-tout en révolution, et avant peu sa main aura tracé à chacun de nous la place qu'il doit occuper dans un gouvernement purement populaire. C'est en vain qu'on voudroit décorer du beau nom de révolutionnaires ces hommes qui, aux yeux de ceux qui les connoissent, ont ou des crimes, ou de grandes fautes à faire oublier. Sans la moralité, sans les vertus publiques et privées, point de patriotes, point de République. La liberté n'est dans ce cas qu'un édifice élevé sur un limon mobile, qui bientôt s'écroule et s'abîme dans la fange dont il fut construit.

Ce n'est qu'avec un sentiment pénible que nous revenons sur l'homme immoral qui nous a si lâchement calomniés ; mais nous vous devons, Législateurs, nous devons à la France entière de faire connoître toute sa turpitude : oui, nous avons résisté avec courage aux efforts

qu'il a faits pour nous diviser ; nous l'avons dans nos séances traité avec une sévérité républicaine ; et peu républicain qu'il est, il s'est vengé par des calomnies, arme digne de lui et de ses pareils.

Il a dit que nous tendions les bras aux brigands, aux contre-révolutionnaires ! nous répondons d'une manière victorieuse : nous l'avons chassé de notre sein. Il a dit que les loix populaires étoient méconnues à Tours ! et nulle part les loix ne furent plus religieusement observées ; sans ce respect absolu des loix, et surtout de celle du *maximum*, si méconnue de tous nos voisins, nous ne verrions pas notre commune privée pour ainsi-dire de toutes les ressources de la vie ; privation que les braves sans-culotes endurent avec un dévouement si digne d'eux. Il a dit qu'il avoit balayé les bords de la Loire, purgé les cantonnemens des femmes qui les infestoient ! et nous n'avons entendu parler de lui que par son immoralité, et par le scandale auquel il a donné lieu dans nos séances. Il a dit que le bonnet, symbole de la liberté, avoit été insulté au spectacle, où l'on ne joue que

les pièces aristocratiques ! et il sait que les Tribunaux ont reconnu que des militaires, jaloux de jouir du spectacle, n'avoient crié *bas le bonnet*, que comme on crie *bas le chapeau* ; et la Société populaire avoit demandé et obtenu provisoirement la clôture du spectacle : et le répertoire des comédiens est soumis à l'examen de la Municipalité qui ne tolère que les pièces qui peuvent entretenir l'esprit public. Il a dit que le Tribunal de la police correctionnelle de Tours avoit fait justice de ses accusateurs ! et ce Tribunal, obligé d'employer la force armée pour le rappeler au respect dû aux organes des loix, *croyant que son délit n'étoit pas assez provvé*, l'a renvoyé avec sa partie, dépens compensés (11).

---

(11) Mogue ayant rencontré sur sa route une fille de 15 à 16 ans assez jolie, se rappella la Loi qui défend aux femmes de suivre les armées ; il la prit dans sa voiture, lui donna asile chez lui, où elle resta toute la nuit, un peu malgré elle, dit-on. Le lendemain il eut l'honnêteté de la renvoyer *in statu quò* à Nantes chez son tuteur : et des gens *mal intentionnés* ont dit qu'un Commissaire du Comité de

Certes, l'Agent du Comité de salut public qui dans cette circonstance auroit eu un peu raison, auroit obtenu une justice bien autrement éclatante : voilà pourtant celle dont il s'est targué si haut et si impudemment à la barre de la Convention.

Prononcez maintenant, Législateurs, et par un de nos calomniateurs jugez de tous les autres. Personne, plus que nous, ne respecte la représentation nationale, et nous l'avons prouvé en supportant l'insolente audace de ce Commissaire : mais prenez-y garde, Législateurs ; ce respect commandé par le salut public, devient une arme puissante et dangereuse entre les mains de ces hommes perfides qui, s'identifiant (12) avec la masse de la nation, viennent tyranniser le Peuple, au

---

Salut public, n'auroit pas dû abuser ainsi de ses pouvoirs. L'affaire a été portée au Tribunal de Police correctionelle, qui a renvoyé les parties, *dépens compensés*; voilà ce qu'on appelle une *justice éclatante* et qui fait bien de l'honneur à *Monsieur* Mogue.

(12) Quand la Société populaire de Tours, reprocha à Mogue son immoralité, cet homme eut l'impudence de dire que l'on avilissoit le Comité de

nom du Peuple représenté. Loin de porter atteinte à la confiance, nous croyons la rehausser, en demandant au Comité de salut public la plus grande sévérité dans le choix des hommes qu'il envoie pour accélérer, pour faire aimer la révolution, et qui en retarderoient les progrès, qui la feroient haïr, si la révolution pouvoit rétrogader, ou si des républicains pouvoient ne pas la chérir au-delà de tous les biens qui ne sont pas la liberté.

CHALMEL, *Président.*

BENEVENT, MARÉCHAL, } *Secrétaires.*

Nota. L'Adresse originale est signée individuellement par tous les Membres de la Société.

Salut public; comme si l'or pouvoit être avili par le fumier dont il est souvent environné. Au surplus, nous sommes de l'avis de Garnier de Saintes, quand il dit que tous ces faux patriotes s'attachent à la Patrie, comme un escroc s'attache à un joueur, *parce qu'il a de l'argent.*

A TOURS,
de l'Imprim.e d'A. VAUQUER et LHÉRITIER.